



101^e Congrès des maires et présidents d'intercommunalité
Jeudi 22 novembre 2018, séance solennelle de clôture
Intervention de François Baroin, président de l'AMF

Monsieur le Premier ministre,
Monsieur le président du Sénat, cher Gérard Larcher,
Monsieur le président du Conseil économique, social et environnemental,
Madame la maire de Paris, chère Anne Hidalgo,
Mesdames, Messieurs les ministres,
Mesdames, Messieurs les parlementaires,
Madame la ministre du gouvernement de Wallonie – nous avons des délégations étrangères qui participent à nos travaux et que nous souhaitons honorer,
Mesdames, Messieurs les maires, mes chers collègues,

je voudrais d'abord me tourner vers vous, Madame la maire de Paris, chère Anne Hidalgo, pour rappeler qu'il y a trois jours nous étions, avec nos amis et collègues ultramarins, accueillis dans votre magnifique Hôtel de ville. Paris est une grande capitale dont nous avons besoin. Je veux dire à quel point il est précieux que la maire de Paris et son équipe, apportent leur soutien aux négociations que nous

conduisons, aux revendications que nous portons. Il n'y a pas une France sans Paris, il n'y a pas Paris sans nos communes. Vous êtes là, nous sommes ensemble, merci pour tout.

Je voudrais dire à Monsieur le président du Sénat à quel point la constance et la permanence de son engagement pour nos travaux, la constance et la permanence de son engagement dans nos commissions, la constance et la permanence de son engagement dans nos départements nous font chaud au coeur – qui n'a pas vu cette année Gérard Larcher dans son département et quasiment dans sa commune ? Qui ne mesure pas à quel point sa passion pour nos communes, car il est l'un des nôtres, anime, chevillée au corps, sa responsabilité élevée en sa qualité de président du Sénat ?

Je voudrais dire au Sénat combien son soutien nous est précieux, dire à quel point l'engagement personnel et particulier du président Larcher est indispensable. Je veux dire à quel point la délégation aux collectivités

territoriales de la Haute assemblée accompagne notre réflexion et je veux dire à quel point c'est toujours une joie, un plaisir, en responsabilité et en amitié, cher Gérard Larcher, de nous retrouver ici pour conclure les travaux du Congrès des maires de France.

Merci à Mesdames et Messieurs les parlementaires, ici largement présents, et je veux saluer la présence de Dominique Bussereau, président de l'Assemblée des Départements de France qui a, aux côtés d'Hervé Morin, président des Régions de France, et de moi-même, il y a quelques semaines, à Marseille, lancé l'appel pour une relance de la décentralisation.

Dominique, nous marchons main dans la main à présent, alors que nous étions presque séparés par un mur de glace, pas tous les deux, mais nos collectivités territoriales, presque plus difficile à franchir que celui de *Games of Thrones*. Même avec un dragon volant qui était parti de l'autre côté de l'inconnu, il fallait beaucoup d'élan pour y parvenir. C'est vrai que depuis 1982, globalement, les régions, les départements, les communes, se sont soit regardés en chiens de faïence dans le meilleur des cas, soit tiré le tapis sous les pieds pour récupérer ici une mesure fiscale, là une compétence. Pour la première fois, Monsieur le Premier ministre, vous avez en face de vous, ce qui est une chance de notre point de vue, mais qui peut-être est désagréable à certains égards, les régions, les départements et les communes de France pour vous proposer un acte trois de la décentralisation.

Le Président de la République, hier, lorsqu'il nous a fait l'honneur de nous recevoir à l'hôtel Marigny, à côté de l'Élysée, a ouvert le jeu sur l'acte trois de la décentralisation. Ce Congrès doit être le lancement de ce nouvel acte de la décentralisation. Ce Congrès doit être la projection vers une initiative puissante qui permettra de répondre de la meilleure manière possible à l'amélioration du coin de la rue de chaque Française et de chaque Français, dans chaque commune de France, pour pousser loin les vents mauvais des populismes qui sont en train de déstabiliser l'ensemble des démocraties.

Nous vous tendons la main. Le Président a offert la sienne, je souhaite que nous puissions marcher ensemble, dans l'année qui vient, pour avancer sur ce chemin.

En ce début de séance solennelle, je voudrais que nous ayons une pensée toute particulière pour nos compatriotes de métropole et d'outre-mer qui ont affronté cette année des épreuves exceptionnelles, liées notamment aux attentats terroristes et aux événements climatiques majeurs.

Je voudrais que nous rendions hommage au dévouement de tous les maires, au rôle irremplaçable des communes de France dans ces circonstances, en évoquant symboliquement devant vous, à l'instar d'Anne Hidalgo, l'année tragique qu'a traversé une commune, la commune de Trèbes, dans l'Aude, frappée d'abord par une attaque terroriste le 23 mars dernier, dans laquelle trois personnes ont trouvé la mort, dont le lieutenant-colonel Arnaud Beltrame. Nombreuses sont les communes de

France, Monsieur le Premier ministre, qui ont donné à une place, à une rue, à une avenue le nom de ce héros français au courage exemplaire. C'était cette année, c'est si loin, nous ne devons pas oublier. L'oubli pousse trop vite sur les mémoires et sur les consciences.

La commune de Trèbes, quelques semaines plus tard, a été touchée gravement par des inondations qui ont provoqué la mort de 14 personnes. Voilà un maire, une équipe municipale, confrontés à un désarroi immense, à des désastres personnels et à une cicatrice qui s'inscrira, gagée sur l'éternité, dans les mémoires des générations qui se suivront dans cette commune.

Voilà aussi le quotidien des maires de France, voilà aussi les raisons pour lesquelles je souhaitais que le Congrès des maires de France puisse saluer notre collègue Éric Ménassi, son équipe municipale, pour le dévouement exemplaire qui est le sien et qui traduit la hauteur de la dignité de la fonction, de ce qu'est un maire. Qu'à travers lui soient honorées toutes les équipes municipales de notre pays qui font preuve d'un engagement total au service de leurs concitoyens, aux côtés de tous les services de secours, aux côtés de tout le réseau associatif, de la solidarité. Tous incarnent l'esprit d'intérêt général, et l'honneur d'une République qui, malgré les événements, se tient debout, les communes aux côtés de l'État, pour regarder droit devant, regarder un avenir plus radieux que cette année 2018.

Je suis heureux, au nom de nos instances, de rendre cet hommage devant vous, Monsieur le Premier ministre, à qui le président de la

République a demandé de bien vouloir le représenter pour notre 101^e congrès. Je vous souhaite sincèrement la bienvenue. Nous attendons, évidemment avec impatience, le cadre général de la feuille de route que l'État va porter. Je ne doute pas que vous allez développer dans quelques instants le meilleur des scénarios, les membres de votre gouvernement ayant respecté la consigne extrêmement professionnelle, qui avait été donnée, ne rien dire.

Aucun de nos Congrès ne se ressemble mais chacun s'inscrit dans une actualité très particulière. Chaque Congrès des maires de France est le reflet de l'état du pays. Il y a dans d'autres pays un discours à la Nation, il y a en France tous les ans un Congrès des maires de France qui permet de faire le point sur ce que nous disent nos administrés et sur la manière dont les relations s'écrivent avec l'État. Nous sommes par définition ensemble au service de la République.

Mais chaque Congrès est un événement en lui-même parce qu'à aucun autre moment de notre vie publique ne sont rassemblés autant d'acteurs majeurs de la vie quotidienne de la République. C'est ainsi depuis toujours. Les communes sont le socle de la République, les maires sont les garants de la démocratie locale et depuis 110 ans l'Association des maires de France les rassemble dans leur diversité politique, dans leur diversité géographique, territoriale et surtout humaine.

Notre mission n'a pas varié : nous portons la voix des communes sans esprit partisan. Nous essayons de concilier tous les points de vue qui

font notre richesse et notre légitimité et dans notre longue histoire, Monsieur le Premier ministre, nous avons été en accord ou en désaccord avec à peu près toutes les majorités. Donc soyez apaisé, il n'y a pas grand-chose de nouveau sur le front de notre réunion d'aujourd'hui.

Je l'ai dit l'an dernier : il ne faut jamais négliger l'histoire et toujours se poser, sur quelque sujet que ce soit, la question de savoir d'où cela vient et pourquoi. Pourquoi y a-t-il eu un Congrès des maires de France, et d'où est-il venu ? Il est venu de la suppression d'une taxe par l'État, c'était l'octroi des communes. Où est-il allé ? Jusqu'à aujourd'hui, d'une certaine manière, pour dénoncer à nouveau l'incertitude soulevée par la suppression d'une taxe, celle de l'habitation, qui finance les services que nous produisons au quotidien.

Un siècle s'est écoulé, toutes les majorités se sont succédées, soutenant divers gouvernements, y compris ceux auxquels nous avons appartenu, André Laignel et moi-même. Nous avons tous en mémoire les moments de tension qui ont pu exister. Avoir des désaccords n'est pas très grave. Les avoir sur des sujets de fond, cela fait partie du débat politique. Les avoir, en revanche, sur des préoccupations de forme, cela n'est pas acceptable. Il faut tourner cette page-là.

Vous voyez, en dessous de ce pupitre et juste derrière moi, il y a un *hashtag*. Ce *hashtag*, c'est « ma commune, j'y tiens ». Il y a un mois, Monsieur le Premier ministre, dans l'anonymat des réseaux sociaux, a été lancé un autre *hashtag*, « balance ton maire ». BALANCE TON

MAIRE ! *Hashtag* mondial référencé pour dénoncer les hommes commettant des délits, des crimes, des violences contre des femmes. Nous sommes dans un monde de communication et cette référence ciblait directement des criminels et des délinquants. Qui donc peut comprendre autrement l'initiative relayée par des membres qui soutiennent votre majorité, de jeter les maires à la vindicte de l'opinion publique à travers ce *hashtag* ? Les regrets exprimés, je vous le dis, ne changent rien à la violence de l'intention, à son irresponsabilité et à son injustice profonde. Une injustice profonde à l'égard d'hommes et de femmes qui, par-delà leurs différences, ont en commun la passion de la France et l'engagement au service des Françaises et des Français. Que l'on me comprenne bien, au-delà de nos personnes, qui ne font que passer, c'est la République qui a été abîmée.

« Abîmé », cela veut dire « fatigué ». Cela veut dire aussi « échoué ». Autant de caractéristiques à l'opposé de ce que nous incarnons et de ce que nous portons. Les deux doivent être restaurés dans l'année qui vient pour un dialogue fécond, à la hauteur des enjeux dont nous avons la charge.

Cette montée des populismes est un phénomène mondial qui déstabilise toutes les institutions. Il est d'ailleurs assez singulier d'observer que dans les violences constatées depuis presque une semaine en France, à travers le mouvement des Gilets jaunes, les deux institutions, Monsieur le Premier ministre, qui sont attaquées, c'est la préfecture et l'hôtel de ville. Cela veut bien dire que nous avons

destin lié et c'est la raison pour laquelle nous vous soutenons pour garantir l'ordre dans chaque commune de France.

Mais comment prétendre combattre ces populismes et verser à corps perdu dans ces actions qui leur donnent de la force ?

Cinq jours après le début de cette campagne contre nous, le remaniement ministériel était placé sous le signe d'un nouveau dialogue avec les collectivités locales. Nous en prenons acte positivement mais la question des personnes, au fond, importe moins que la politique qui va être conduite dans les semaines et dans les mois qui viennent. Si cette nouvelle équipe chargée du dialogue avec nous n'a pour l'instant aucun mandat pour négocier sur des sujets importants, d'ordre financier ou institutionnel par exemple, les échanges n'iront pas très loin. C'est normal. Cela a été le cas avec tous les gouvernements qui n'avaient pas une feuille de route claire. Nous y avons tous pris notre part.

Pour réussir le dialogue, il est nécessaire de tirer les conséquences de l'échec de la Conférence nationale des territoires. En fait, cette CNT a échoué parce qu'elle n'a été ni une instance de concertation, ni une instance de négociation. Il n'y a pas eu de concertation lorsque le président de la République nous a annoncé, le jour même de l'ouverture et de l'intronisation de cette CNT, le passage de l'effort financier demandé aux collectivités de 10 à 13 milliards d'euros. Il n'y a pas eu de concertation lorsque la décision de réduire brutalement le nombre des emplois aidés a été prise. Il n'y a pas eu de concertation lorsque les

agences de l'eau et les organismes de logement social ont été privés d'une partie de leurs ressources. Il n'y a pas eu de vraie concertation sur le plan pauvreté, dont la mise en œuvre va pourtant reposer en grande partie sur les collectivités et singulièrement sur les communes. Il n'y a pas eu de concertation sur la décision d'abandonner les propositions de Jean-Louis Borloo, sur lesquelles nous avons tous travaillé – je veux d'ailleurs rendre hommage à tous les élus, tous les acteurs de terrain et toutes les associations qui ont consacré beaucoup de temps à ce travail, pour un rapport qui finit encore une fois dans un tiroir.

Et sur la Conférence nationale des territoires, vous le savez, Monsieur le Premier ministre, nous en avons discuté, les signaux d'alerte ont été nombreux et nous n'avons pas été les seuls à les envoyer. Les régions avaient été les premières à quitter puis réintégrer la table. Nous étions venus à Cahors en observateurs et finalement, cher Dominique Bussereau, ce sont les départements qui ont tiré la nappe. Mais ils ne l'ont pas tirée pour changer le couvert, ils l'ont tirée parce que la discussion avec l'État sur une politique fondamentale qui vise à fixer le cadre de l'accompagnement financier de la problématique douloureuse et humaine des mineurs isolés concerne tout le monde. Lorsque les départements ont des tensions avec l'État sur cette politique d'accompagnement des mineurs isolés, qui est une mission de nature régaliennne, c'est à l'État qu'il appartient de négocier et de définir dans le cadre européen le nombre de mineurs isolés dans un flot qui est important. Mais c'est aux départements et aux conseils départementaux de financer ces

politiques, ainsi que la décentralisation l'a proposé. Or, plus de 1,3 milliards d'euros ne sont pas payés par l'État aux départements.

Il est possible de comprendre la difficulté des discussions dans un contexte budgétaire difficile. Mais d'abord, pourquoi ne sommes-nous pas associés, alors qu'ensuite, qui inscrit les jeunes dans les écoles ? Nous, les maires. Qui débloque les aides d'urgence dans les centres municipaux d'action sociale pour les accompagner dans des situations de précarité difficiles au quotidien ? Qui essaye de trouver des places dans les centres d'hébergement ? Qui essaye de négocier avec les bailleurs sociaux pour trouver des places pour les familles qui les rejoignent ? Ce sont les maires. Nous avons partie liée et nous avons destin lié.

Et donc, lorsque les départements, à juste titre, ont manifesté dans un premier temps un étonnement et, dans un deuxième mouvement, un sentiment d'absence d'écoute, lorsque les départements nous ont demandé la solidarité, nous avons dit oui tout de suite parce que la cause est juste, parce que nous travaillons main dans la main sur les politiques sociales de proximité. Avoir une lecture statistique budgétaire des politiques sur le qui fait quoi, où les régions ne s'occuperaient que de l'aménagement du territoire, les départements que des politiques sociales et nous uniquement des services publics de proximité, c'est ne rien comprendre à l'organisation des territoires. Nous travaillons tous ensemble, et sur l'aménagement du territoire, et sur le développement économique, et sur la politique de développement de l'enseignement

supérieur, et sur le cadre des politiques sociales de proximité, et sur la politique de logement, et sur la politique d'accompagnement du tissu associatif, et pour le développement du sport, et pour le développement de la culture. Nous sommes non seulement les coresponsables, les acteurs mais surtout les acteurs majeurs du fonctionnement public du pays.

C'est bien la raison pour laquelle il nous fallait prendre la décision d'être solidaires aux côtés des départements. Les régions l'ont fait, de même, pour vous adresser un message fort et puissant sur l'impasse dans laquelle nous allions entrer.

Il manquait aussi à la Conférence nationale des territoires, peut-être, une envie de négocier – peut-être a-t-elle été mal formatée – c'est-à-dire de trouver des solutions qui aient vocation à être portées par tous les acteurs de la démocratie locale, en même temps que l'État. Les maires que vous avez en face de vous n'ont aucune envie d'être en face-à-face. Ils ont tous les jours envie d'être côte à côte avec le préfet, avec les services de l'État pour réussir au quotidien, lutter, justement, contre la désespérance sociale. Nous en sommes comptables et nous sommes conscients de nos désaccords.

Lorsque nous avons constaté ces désaccords, l'État a mis en œuvre, en fait, ce qu'il avait décidé seul et il s'étonnait que nous contestions ses décisions. Je ne sais pas si vous connaissez la formule, elle est très simple : « cet animal est méchant : quand on lui donne un coup de pied, quand on l'attaque, il se défend ». C'est quand même une curieuse façon de

concevoir la vie. Lorsque nous avons des désaccords et que nous le disons, ce n'est pas une réaction violente ou une agression insupportable à l'égard d'un État tout-puissant, c'est tout simplement le sentiment non seulement de ne pas avoir été écoutés mais d'avoir été abandonnés, juste avant l'été, sur le coin de la route, sans avoir notre mot à dire dans cette situation.

Alors, lorsque l'État fait le choix d'un parcours solitaire, nous proposons de travailler à des solutions désormais partagées. Cela veut dire que chacun doit faire un pas vers l'autre et toute la relation entre nous est à reconsidérer sous l'angle de la confiance, qui ne peut se décréter, qui ne peut que se féconder au jour le jour, mais d'une confiance réciproque. Si la concertation est conduite comme une obligation, comme une case à cocher sans réelle intention pour le gouvernement d'enrichir ses projets de ce qui lui est dit, alors il est certain que rien ne pourra progresser. Nous sommes respectueux des pouvoirs publics dont nous n'avons jamais contesté la légitimité mais nous avons aussi le droit d'avoir une opinion et de la mettre dans le débat démocratique sans pour autant être soupçonnés de chercher à nuire à l'action de la majorité. Ce n'est pas notre sujet et nous ne souhaitons que la réussite de notre pays. Que les choses soient très claires, nous n'avons jamais hésité, au nom de l'AMF, à nous opposer à nos propres familles politiques lorsque cela nous paraissait justifié. Ce qui nous intéresse, c'est le fond des dossiers et pas l'écume des polémiques parce que nous sommes des élus responsables et passionnés par notre mandat, parce que nous avons des équipes

compétentes qui travaillent depuis toujours avec l'ensemble de vos ministères et parce que notre seule ambition est de bien servir les communes dont nous avons la faiblesse de penser – et probablement aussi la force d'y croire – qu'elles sont utiles à la République. Nous savons, et nous l'avons prouvé par le passé, travailler positivement et soutenir sans *a priori* des mesures.

Ainsi, lorsque par exemple le ministre de l'Intérieur signe, la semaine dernière, une circulaire aux préfets améliorant ce qui est important et que nous avons demandé, l'information des maires sur le risque de radicalisation sur nos territoires et la menace terroriste dans chaque commune de France. La menace terroriste n'existe pas qu'à Paris ou dans les grandes métropoles. Elle peut être vécue ou traversée dans chaque commune. Et bien, lorsqu'il y a cette amélioration, nous faisons connaître notre satisfaction, nous l'avons dit. Nous l'avons dit d'autant plus volontiers que nous avons été associés de longue date à l'élaboration du texte qui a été produit.

Lorsque les ministres de l'Éducation nationale, de la Justice et de l'Intérieur nous associent aux mesures destinées à sécuriser les écoles, nous apportons notre contribution avec sérieux et nous sommes sur un bon chemin.

Lorsque les ministres de la Santé et de l'Égalité Femmes-Hommes partent sur une direction au départ qui ne nous semble pas la bonne, nous en avons discuté, l'affectation des places de crèches pour les communes – le postulat était d'imaginer un dispositif législatif, considérant

qu'il y avait trop de brouillard dans la gestion de ces places de crèches, nourrissant par là même un peu plus la suspicion à l'égard des élus sur une forme de clientélisme à travers l'affectation de ces places – qu'avons-nous fait ? Nous avons alerté les ministres. Je suis allé moi-même voir Madame Buzyn et Madame Schiappa. Elles ont écouté, nous avons mis en place un groupe de travail, nous avons réalisé un vade-mecum, un guide de bonnes pratiques à la disposition de toutes les communes et du public pour bien montrer la sincérité et la transparence des règles d'attribution de places d'un service public dont je rappelle qu'il est facultatif.

Lorsque le secrétaire d'État à la Cohésion des territoires s'est impliqué sur le plan d'envergure du développement du numérique, ce qui va vraiment dans la bonne direction, et a associé les collectivités territoriales à sa mise en œuvre, nous l'avons soutenu et nous l'avons aidé.

Je pourrais multiplier les exemples dans le domaine des finances, de l'environnement, de la culture, du sport ou de la fonction publique, il y a eu des secteurs dans lesquels nous avons bien avancé. Mais sur le fond, nous avons évidemment été amenés à ralentir, tout simplement parce que nous avons parfois eu le sentiment de ne pas être respectés.

Lorsque nous avons défendu les emplois aidés, on nous a répondu que nous étions des clientélistes, comme si nous allions acheter des voix. Il faut ne jamais avoir été confronté à la précarité sociale dans une permanence d' élu local pour ne pas savoir que, souvent, l'emploi aidé est la dernière bouée de sauvetage pour

des personnes qui sont dans la grande misère et c'est la main tendue pour trouver le chemin d'une insertion sociale et personnelle.

Lorsque la mesure sur l'APL a été mise en œuvre, de notre point de vue une mesure strictement budgétaire, nous n'avons pas été associés suffisamment à l'accompagnement des conséquences pour les offices publics de l'habitat. Les conséquences sont là, elles sont déjà chiffrées, nous le savons. Plusieurs dizaines de milliers de logements ne seront pas produits en 2018 comme c'était prévu, et ce qui est annoncé après 2020 est beaucoup plus préoccupant encore puisque l'investissement dans la réhabilitation de ces quartiers est aujourd'hui en cale sèche. La politique de l'ANRU ne permet pas, sur le plan des dotations budgétaires, d'accompagner le développement de ces quartiers. Le rapport Borloo a été enterré, nous l'avons vu. La politique de la ville est aujourd'hui un gros point d'interrogation. La production de logements sociaux est plus qu'incertaine et entraîne par là même la raréfaction de la production de logements privés. Il va falloir, là aussi, réfléchir me semble-t-il à une discussion plus ouverte sur la façon de relancer le logement en France.

Dans le même temps, en parallèle, on lance un plan pauvreté. 60 % des bénéficiaires des APL sont en dessous du seuil de pauvreté. Cela veut dire qu'en ayant baissé l'APL on pense réduire la pauvreté dans le cadre d'un plan global ? Je pense que, là aussi, il faut en rediscuter.

Tout cela, nous l'avons dit hier soir à l'invitation du président de la République, en votre présence, en la présence de Madame Gourault,

de Monsieur Lecornu, qui sont à vos côtés pour restaurer ce dialogue avec les collectivités territoriales, et nous l'avons dit de manière républicaine et courtoise de part et d'autre.

Nous vous l'avons dit aussi avec beaucoup de franchise, comme nous le faisons aujourd'hui car, au fond, ces discussions doivent être à livre ouvert. Et ce que nous avons dit au président de la République, nous le restituons devant vous avec beaucoup de fidélité. L'échange a été utile. Naturellement, il n'est pas tout à fait de la même nature, et vous le savez. Une invitation a été lancée au président de la République, qui a pris l'engagement de nous faire l'honneur de venir l'année prochaine et nous nous en félicitons. C'était un bon échange et c'était un bon débat, et je crois à l'engagement et à la sincérité.

La tâche est difficile. Elle est difficile pour nous. Elle est immensément difficile pour ceux qui servent l'État et elle l'est évidemment encore plus pour le chef de l'État. Mais l'écoute sera certainement le meilleur des remèdes, et ne sera pas un placebo. Elle permettra justement à l'État, aux services publics, aux pouvoirs publics, au fond à la République, de s'appuyer sur les maires que nous sommes pour lutter plus efficacement contre ceux qui la contestent.

Parmi les engagements pris par le président de la République, il y en a un qui tenait à cœur de beaucoup de maires, c'était l'engagement de ne pas priver, par exemple, de manière brutale et unilatérale certaines communes, pour qui c'était légitime, de la compétence eau et assainissement. Cela a rendu complexe nos discussions sur d'autres sujets. C'est que ce

sujet ne fait l'objet *a priori* d'aucune interrogation. Qu'est-ce que cela peut faire qu'un maire d'une petite commune ait la possibilité de conserver le cadre général d'ouvrir ou de fermer les robinets d'eau dans sa commune ? Qu'est-ce que cela peut faire et qui cela peut-il ennuyer ? En quoi est-ce un problème politique, sauf à vouloir dépouiller les maires totalement et définitivement du cadre général de leur exercice en leur laissant les chrysanthèmes et l'état civil ? Mais comme il y a beaucoup moins de mariages et moins de naissances dans les villages, le sentiment d'abandon et d'éloignement est encore beaucoup plus puissant. L'enquête du CEVIPOF que chacun connaît désormais montre la réalité de ces sentiments douloureux et délicats.

Voilà un sujet concret sur lequel nous pouvons rouvrir le jeu. J'ai cru comprendre que cela pouvait faire partie des discussions que nous pourrions avoir avec les membres de votre gouvernement. Je souhaite que nous puissions le faire sur cette question. Sur ce point, nous avons été d'autant plus surpris que nous pensions que l'engagement était ferme, mais les débats au Parlement n'ont pas été soutenus par les membres de votre majorité. Je dois à la vérité de le reconnaître et c'est à regret que je dois également souligner que les membres du gouvernement chargé de défendre l'arbitrage présidentiel n'ont pas tout à fait suivi ni l'esprit ni la lettre de ce que nous avons peut-être à tort compris comme le respect du cadre général de l'application de la responsabilité entre les communes et les intercommunalités sur l'eau et l'assainissement.

Nous avons eu un deuxième engagement également sur l'Agence des territoires. C'était une idée de l'Association des maires de France. Cette idée était simple : il fallait créer une ANRU pour nos campagnes, pour notre ruralité. Une ANRU, c'est-à-dire une agence dotée avec de l'argent sonnante et trébuchante voté en loi de finances, qui avait fait la preuve de son efficacité. Un euro pour la ville, un euro pour la campagne. C'était une idée assez simple, partagée et compréhensible par tous. L'Agence est créée. Va-t-elle être dotée et est-ce qu'elle ne s'éloigne pas, à travers le cadre général, de l'esprit initial de ce que nous souhaitons ? Je pense que cela doit faire partie là aussi de nos discussions concrètes, parce que c'est un effet de levier extraordinaire pour concentrer les moyens de l'État afin d'optimiser les services publics dans notre protection globale du territoire.

Dans la lettre qu'il a adressée aux maires cette semaine, le président de la République a exprimé sa satisfaction d'avoir maintenu le niveau global de la DGF. Il est vrai que la loi de finances gèle la DGF mais on ne peut pas ignorer que 16 745 communes, soit près de la moitié, ont connu une diminution de leur dotation sous l'effet notamment de la baisse de la dotation forfaitaire qui concerne plus de 22 000 communes. On ne peut pas non plus ignorer que 8 000 communes de plus ont vu leur dotation de péréquation baisser. Ce n'est pas la décision des parlementaires qui est en cause ni même celle du gouvernement. C'est le cadre général qui fait que sur le plan budgétaire on est resté dans une enveloppe fermée. Restant dans une enveloppe fermée, la chute a été libre

et par conséquent l'engagement pris de l'absence de baisse de dotation, pour cette année comme les suivantes, ne peut pas être respecté puisque le système global de péréquation crée les conditions, justement, d'une chute libre et donc d'un sentiment d'incompréhension de la part des communes qui ont vu cette chute alors que le message que nous avons porté et relayé était exactement à l'opposé.

Là encore, l'AMF est force de proposition. Nous vous proposons la mise en place d'un fonds de lissage pour permettre au moins aux communes les plus touchées par ces baisses de dotations de pouvoir en étaler les effets dans le temps. Notre proposition – les parlementaires de la majorité sont ici – a été rejetée à l'Assemblée sans débat. Je pense que, là encore, nous avons une immense marge de progression dans les discussions sur les véhicules législatifs de nature financière et budgétaire pour améliorer le cadre général de ce qui est efficace et de ce qui est utile pour nous.

Nous souhaitons qu'une étude d'impact soit menée pour mesurer les conséquences de la modification de la carte communale sur la DGF pour l'année 2019. Là aussi, j'ai compris, nous avons entendu qu'une ouverture était possible de la part du président de la République. Ce cadre fait partie du mandat de négociation qui vient de nous être confié.

Pour la taxe d'habitation, cela a été évoqué très largement dans la motion, nous avons participé à des réunions et des discussions, sur des sujets extraordinairement complexes. Chacun a

navigué. La méthode en elle-même pouvait avoir sa pertinence, elle a échoué sur le point qui est tout simplement que nous ne ferons aucune guerre aux départements et que nous ne revendiquerons pas le foncier bâti ou non bâti pour compenser la taxe d'habitation. Nous serons donc avec les départements, aux côtés des départements pour porter une solution qui sera commune, régions - départements - communes de France. Celle-ci porte la forme du dégrèvement, indexé sur l'évolution du coût de la vie, dans un cadre garantissant des recettes. Ce n'est pas pour se faire plaisir, c'est pour, ensuite, financer des services publics. C'est pour garantir les investissements de développement de chaque territoire. Quel est l'agent économique qui peut imaginer se développer s'il n'investit pas ? Aucun. Pas une entreprise, pas un ménage. Quel est donc le territoire qui peut imaginer se développer s'il n'a plus les moyens d'investir ? Or, le sentiment global c'est qu'à travers la gestion de ces dotations et la suppression de la taxe d'habitation, il n'y aura plus rien pour investir. Et comme l'État ne fait plus grand-chose en investissement, dans ce cas qui va investir ? Plus personne. C'est bien cela, le cœur de l'incompréhension et de la préoccupation en profondeur de tous les maires de France et de tous les élus de France.

Le président de la République a ouvert un autre chantier qui nous intéresse beaucoup, celui de la révision de la loi fondamentale, de la révision de la Constitution. Nous souhaitons consacrer la commune dans la Constitution. Nous souhaitons consacrer dans notre loi fondamentale la clause de compétence

générale. Nous souhaitons toiletter l'article 72 de la Constitution pour clarifier ce que veut dire « libre administration des collectivités territoriales dans le cadre défini par la loi ». Nous souhaitons faire vivre constitutionnellement l'idée d'une République décentralisée. Nous souhaitons l'autonomie fiscale et nous souhaitons l'autonomie financière. Nous souhaitons tout simplement cet acte trois de la décentralisation dont le président de la République a considéré à juste titre que c'était un débat utile et intéressant pour le pays, à travers la révision de la loi fondamentale, à travers l'engagement des parlementaires dans leur rôle de constituants.

Il y a là une fenêtre extraordinaire de rassemblement national autour d'une idée partagée sur tous les bancs constituant les formations politiques présentes à l'Assemblée nationale et au Sénat, qu'il pourrait être extraordinaire d'utiliser dans le sens de la clarification et de l'amélioration de nos relations, et il n'est pas douteux que dans une hypothèse comme celle-ci tous les présidents de la République et tous les Premiers ministres ne pourront prononcer aucun autre discours que d'écouter les applaudissements et les acclamations. C'est un encouragement, Monsieur le Premier ministre !

Les autres sujets ont été largement abordés. Le chef de l'État nous a fait part de sa volonté, hier, de resserrer les liens de travail entre l'État et nous. Nous le souhaitons de tout notre cœur, de toute notre énergie, de toute notre passion de servir, comme nous comprenons également la sienne, de servir la France. Nous sommes

disponibles pour cela, je crois que vous l'avez compris à présent. Il s'agit d'être associés le plus tôt possible au projet du gouvernement et de partager en toute transparence, selon le vœu du Président, les éléments permettant de fonder les décisions. Nous avons noté avec satisfaction son intention d'ouvrir un certain nombre de chantiers, y compris financier. Nous voulons lui rappeler l'importance d'apporter au premier semestre 2019, mais je crois que nous sommes déjà en phase, des réponses claires sur la manière de compenser la taxe d'habitation. C'est un sujet prioritaire et c'est normal. Nous demandons au président de la République, dans l'esprit de dialogue dont il nous a fait part, de s'y impliquer fortement et personnellement aux côtés du gouvernement que vous dirigez. Nous partageons la volonté du président de la République de mieux associer les élus aux réformes car nous sommes convaincus que la République doit avancer unie.

Nous sommes des acteurs, nous sommes des progressistes par nature. On n'a qu'une idée en tête chaque soir, en se couchant, lorsqu'on est maire, c'est de penser à l'amélioration du coin de la rue, du quotidien, du bien-être des administrés. C'est cela, un maire.

Erik Orsenna, plus lettré, mais aussi géographe, plein d'allant car d'une énergie sans faiblesse et passionné de nos sujets, ce qui nous honore, le dirait certainement mieux que moi et mieux que nous tous. Mais cette idée de la petite patrie, cette idée de la grande famille, cette idée de la République en petit ou en grand, cette idée de la démocratie de proximité,

cette idée de servir, cette idée de panser les plaies, cette idée d'être à l'écoute des plus défavorisés, cette idée que ceux-ci, n'ayant presque plus d'espoir pour se tourner vers aucun membre de leur famille, se tournent vers la porte de la mairie et le bureau du maire, c'est cela, la réalité de notre quotidien. Le caractère fécond des échanges avec les maires est toujours une projection vers l'avenir. Par définition, il n'y a aucun maire, dans cette salle comme en France, qui soit ou qui puisse être considéré comme un corps intermédiaire conservateur, replié sur lui-même, comme un élément majeur d'une société bloquée.

Nous sommes les acteurs de tout le contraire, d'une société à l'écoute, ouverte, qui veut progresser, mais qui veut progresser dans l'unité, dans une gestion de plus en plus difficile du cadre général du quotidien qui est imposé aux Français.

Alors, mes chers amis, mes chers collègues, Monsieur le Premier ministre, nous voulons croire qu'une nouvelle ère de confiance entre l'État et nous va s'ouvrir. Nous y sommes disposés car c'est la tradition de l'AMF depuis toujours. Les attentes des élus sont fortes. Elles recourent l'impatience du pays que le Président lui-même a évoquée. Nos responsabilités sont immenses et collectives, de l'accès à l'emploi à la réduction des inégalités, du développement économique à la lutte contre le changement climatique. Nous serons des acteurs, à vos côtés, de cette évolution.

Le Congrès s'achève, une page se tourne, nous l'espérons, d'un chapitre qui aura été au cours de cette année écrit à l'encre de

l'incompréhension, à l'encre d'une méthode incertaine, à l'encre, parfois, de mauvaises manières, et que nous ne souhaitons pas relire. Pas l'année prochaine, pas les années suivantes, pas relire du tout. Ni vous, sûrement, et je n'en doute pas, ni nous, c'est certain et vous l'avez compris.

Le Congrès nous a confié un mandat de négociation. Il est clair, il est précis et nous

allons le suivre fidèlement jusqu'à l'année prochaine.

Monsieur le Premier ministre, Cornille disait « ma pièce de théâtre est terminée, il n'y a plus qu'à l'écrire ». Monsieur le Premier ministre, « les négociations sont terminées, il n'y a plus qu'à les ouvrir » pour que vivent les communes, pour que vive la République et pour que vive la France.